Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20261026-20260923DELIB18-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 23 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15
Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Marie-Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Thierry ROGER, Carole LAURENT, Damien LEVEQUE, Florence GOD, Séverine JEANDEL, Hélène PLASSART, Thomas BOUSSOUGANT, Florian ROUAULT, Christelle JOLY, Mélanie LANGELLA,

Absents : Alain BOIN,

Secrétaire de séance : Carole LAURENT,

VENTE ANCIEN ATELIER COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en vente de l'ancien atelier communal situé 5, rue de la fontaine à Quemper-Guézennec, cadastré A n°932, A n°1375 et A n°1377 pour une contenance de 09 a 22 ca.

Le prix de vente du bien est de 61 000,00 €uros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE de la vente du bien sis 5, rue de la fontaine à QUEMPER-GUÉZENNEC portant la désignation cadastrale, A n°932, A n°1375 et A n°1377 pour une contenance de 09 a 22 ca.

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir l'ensemble des démarches nécessaires liées à la vente auprès de Maître PATARIN, Notaire à PONTRIEUX.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Gilbert LE VAILLANT,